



COMMANDE DE RACCORDEMENT

IMMEUBLE D'HABITATION, COMMERCIAL OU ARTISANAL

Le soussigné demande à pouvoir être raccordé au réseau Basse Tension et commande le raccordement dont les caractéristiques et les coûts sont les suivants:

1. FINANCE D'EQUIPEMENT		2. BRANCHEMENT IMMEUBLE DE 40 A 160 AMPERES	
<input type="checkbox"/> 40 ampères	Frs. 6'600.-	Raccordement sur un compartiment du tableau de comptage	
<input type="checkbox"/> 50 ampères	Frs. 8'250.-	<input type="checkbox"/> Alimenté par un câble de 25 m de 50 mm ² Cu	Frs. 4'900.-
<input type="checkbox"/> 63 ampères	Frs. 10'395.-	<input type="checkbox"/> Alimenté par un câble de 25 m de 95 mm ² Cu	Frs. 6'200.-
<input type="checkbox"/> 80 ampères	Frs. 13'200.-	<input type="checkbox"/> Plus value pour 5 m supplémentaire de câble de 50 mm ² Cu	Frs. 160.-
<input type="checkbox"/> 100 ampères	Frs. 16'500.-	<input type="checkbox"/> Plus value pour 5 m supplémentaire de câble de 95 mm ² Cu	Frs. 250.-
<input type="checkbox"/> 125 ampères	Frs. 20'625.-	Autres raccordements	
<input type="checkbox"/> 160 ampères	Frs. 26'400.-	<input type="checkbox"/> Raccordement avec coffret encastré	sur devis
		<input type="checkbox"/> Raccordement supérieur à 160 A : intensité demandé _____ A	sur devis
		+	
		<input type="checkbox"/> Provisoire de chantier 63 A avec câble enroulé sur la parcelle	Frs. 810.-
		<input type="checkbox"/> Provisoire de chantier 200 A raccordé sur station transformatrice ou une armoire de distribution de quartier	Frs. 1'050.-
		<input type="checkbox"/> Provisoire de chantier avec intensité supérieure à 200 A	sur devis

Prix TVA 7.6% incluse

Prix TVA 7.6% incluse

1. FINANCE D'EQUIPEMENT

La finance d'équipement est une contribution du client à l'établissement ou au renforcement de l'ensemble des installations du réseau. Elle est proportionnelle à l'intensité du coupe-surintensité général ou de la puissance tenue à disposition (art.16.3 des Conditions générales).

2. BRANCHEMENT

Ce dernier comprend la fourniture du câble, le raccordement au réseau ainsi que la connexion sur le tableau général du client. Si la longueur du branchement sur la parcelle du client excède 25 m, une plus-value calculée par tranches de 5 m supplémentaires sera perçue au prix de Fr. 160.- pour un câble de 50 mm² Cu et de Fr. 250.- pour un câble de 95 mm² Cu.

No REF :

3. ADRESSE DU CHANTIER

Société / Nom Prénom:

Adresse:

NPA / Localité:

Parcelle:

Type de construction:

Type de chauffage:

Architecte:

Propriétaire:

Installateur-électricien:

Entrepreneur:

Période désirée pour la réalisation des travaux de raccordement

dès le:

REMARQUES :

4. ADRESSE DU COMMANDITAIRE

Société / Nom Prénom:

Adresse:

NPA / Localité:

Téléphone:

Le commanditaire reconnaît être débiteur des factures relatives aux travaux commandés, conformément à l'art. 6.1 des Conditions particulières basse tension du Service électrique de Bussigny.

5. ADRESSE DE FACTURATION "PROVISOIRE DE CHANTIER"

Société / Nom Prénom:

Adresse :

NPA / Localité:

MERCI DE JOINDRE IMPERATIVEMENT LES PLANS DE CONSTRUCTION SELON L'ART.3.3 DES CONDITIONS PARTICULIÈRES BASSE TENSION

Le soussigné confirme avoir pris connaissance des Conditions générales du Service de l'électricité relatives au raccordement, à l'utilisation du réseau et à l'approvisionnement en énergie électrique, ainsi que des Conditions particulières relatives au raccordement en basse tension, lesquelles font partie intégrante de la présente commande. Lesdites Conditions générales et particulières s'appliquent à la relation juridique se rapportant au raccordement et à l'utilisation du réseau du Service de l'électricité de Bussigny.

Les documents sont disponibles sur demande ou peuvent être téléchargés sur www.bussigny.ch

Montant total TTC:

Frs.